

## **Si le programme du RN était appliqué, la rupture serait profonde avec la politique européenne de la France**

*di Laurent Warlouzet*

Selon l'historien, les ambiguïtés du programme européen du Rassemblement national, notamment sur la remise en cause du caractère fédéral de l'Union, reviendraient à fragiliser le caractère réciproque des engagements communs, pourtant au cœur de la construction européenne

*En Europe, je suis pour tout changer sans rien briser* », affirmait Jordan Bardella, le président du Rassemblement national (RN), dans une interview publiée dans *Le Point*, jeudi 21 mai. Le Frexit, cette sortie de la France de l'Union européenne (UE) envisagée après le Brexit, semble une perspective bien lointaine : le RN veut désormais préserver l'Union, tout en la faisant évoluer de l'intérieur.

En réalité, si son programme était appliqué, la rupture serait profonde avec la politique européenne conduite par tous les dirigeants français depuis 1950, y compris Charles de Gaulle. M. Bardella promet une Europe de porcelaine qui n'aurait d'Union que le nom et ne serait rien de plus que la façade lisse d'une zone de libre-échange creuse.

Depuis la déclaration Schuman du 9 mai 1950, les gouvernements français ont défendu une politique européenne fondée sur l'émergence d'institutions semi-fédérales. Ce processus a été progressif, mais il n'a jamais été remis en cause par les majorités politiques issues des 29 élections présidentielles et parlementaires conduites depuis 1950. D'un côté, certaines compétences essentielles, l'emploi de la force (armée, police, justice) et l'essentiel de l'Etat-providence, restent nationales. De l'autre, beaucoup de domaines de l'action économique sont gérés en commun par l'Union et donc régis par le droit fédéral européen.

## Engagements communs

Tous les gouvernements français ont accepté cette Europe semi-fédérale afin de faciliter les échanges, la mobilité des Européens, et d'obtenir des fonds pour l'agriculture et les régions défavorisées. Paris a promu l'adoption de standards européens afin de faciliter les exportations de ses entreprises, tout en limitant les risques de ce que Jacques Delors [*ancien président de la Commission européenne, de 1985 à 1995*] appelait le « *dumping social* », sans toujours être couronné de succès. Certains décideurs français ont utilisé l'Europe pour protéger l'environnement, et en particulier les plus pauvres, qui sont les premières victimes des pollutions ; d'autres, pour développer une action commune dans le domaine diplomatique, avec des succès variés.

Remettre en cause le caractère fédéral du droit européen constitue donc une profonde rupture. A ce titre, le programme du RN est ambigu, évoquant la primauté du droit français tantôt d'un point de vue général, tantôt dans le seul domaine migratoire. De même, l'interview de M. Bardella dans *Le Point* évoque la « *primauté du droit national sur les sujets liés à l'immigration* » mais aussi pour tout ce qui concerne le « *contrôle [des] frontières* », une catégorie extrêmement vaste. Un autre sujet de discorde est la contribution française au budget européen, que le RN veut réduire, si besoin par une épreuve de force.

Or, il est illusoire de croire que ce programme pourra être appliqué de manière unilatérale. Si la France ne respecte pas ses engagements européens, ses partenaires en feront autant. Promouvoir les intérêts nationaux à Bruxelles est normal – même Emmanuel Macron l'a fait en 2017, en étant plus offensif sur la négociation en cours concernant les travailleurs détachés –, mais remettre en cause la signature de la France sur des accords passés ne l'est pas.

La réciprocité et la crédibilité des engagements communs sont au cœur de la construction européenne lancée par la France en 1950. Les lois communes seront détricotées, y compris celles qui intéressent la France. L'UE subsistera en apparence, mais ne sera plus qu'un espace sans droits de douane.

Cette Europe du RN sonnera le retour au projet britannique de zone de libre-échange, que Charles de Gaulle avait rejeté en 1958 pour lui préférer la Communauté

économique européenne, l'ancêtre directe de l'UE. La zone de libre-échange était un simple accord de diminution des droits de douane. C'était donc une Europe de porcelaine, creuse, sans consistance véritable. Impossible de l'utiliser pour façonner une puissance normative, commerciale, voire politique, ce que l'Union est devenue à des degrés divers, malgré de nombreuses faiblesses.

### **Règles refusées par Bardella**

A l'inverse, pour de Gaulle, il était de l'intérêt de la France de construire une Europe fondée sur des règles et des institutions communes. Le Général envisageait même de créer une puissance diplomatique européenne, indépendante des Etats-Unis et sous l'égide de la France. Certes, il n'était absolument pas fédéraliste, mais il acceptait ces règles communes, budgétaires et législatives, aujourd'hui refusées par M. Bardella.

Bien sûr, il est de bon ton de relativiser la rupture que représenterait la victoire du RN à la présidentielle de 2027. Giorgia Meloni n'est-elle pas au pouvoir en Italie depuis 2022, en pratiquant une politique européenne modérée ? C'est oublier deux choses. D'une part, comme le rappelle M. Bardella lui-même, l'Italie est très largement dépendante des financements européens, ce qui n'est pas le cas de la France. D'autre part, un président français de la V<sup>e</sup> République est bien plus puissant qu'un président du conseil italien. La Constitution offre des outils potentiellement autoritaires et plébiscitaires. L'appareil étatique reste très centralisé. La puissance diplomatique et militaire est celle d'une puissance nucléaire.

Un futur président RN aurait donc des moyens considérables, y compris celui de « briser » et pas simplement de « changer » l'Union européenne, pour reprendre la citation récente de M. Bardella. C'est bien une Europe de porcelaine qu'il propose : le retour de la zone de libre-échange jadis rejetée par de Gaulle.

Laurent Warlouzet est professeur d'histoire à Sorbonne Université. Il est notamment l'auteur de l'ouvrage « Europe contre Europe. Entre liberté, solidarité et puissance » (CNRS, 2022)